

POLEMAG

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE L'IPE PÔLE DE DAKAR

#24

JUILLET 2016

DOSSIER

L'ALLOCATION DES ENSEIGNANTS

ENTRETIEN AVEC LE MINISTRE
GUINÉEN DE L'ENSEIGNEMENT
PRÉ-UNIVERSITAIRE ET DE
L'ALPHABÉTISATION

GUIDE SUR LES COMPTES
NATIONAUX DE L'ÉDUCATION



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Institut international de
planification de l'éducation

Pôle de Dakar
ANALYSE SECTORIELLE EN ÉDUCATION

sommaire #24

JUILLET 2016

2	3
ÉDITO	ACTUS
6	7
PAROLE D'EXPERT Mieux appréhender le financement de l'éducation	ZOOM Guide sur les comptes nationaux de l'éducation
8	14
DOSSIER L'allocation des enseignants	INTERVIEW Ibrahima Kourouma
16	17
AGENDA	MISSIONS DANS LES PAYS

PÔLEMAG

IPE- Pôle de Dakar
Almadies - Rte de la plage de Ngor - BP3311 Dakar Sénégal
Tél. : + 221 33 859 77 30
www.iipe-poledakar.org

Le Pôle de Dakar de l'Institut international de planification de l'éducation (IPE-UNESCO) est un centre d'expertise en éducation et formation. Les articles contenus dans cette publication expriment le point de vue du Pôle de Dakar et pas nécessairement celui de l'IPE ou de l'UNESCO. La lettre d'information est publiée tous les six mois, en français et en anglais.

Directeur de la publication Guillaume Husson
Conception et rédaction Jonathan Jourde, Léonie Marin
Relecture Sophie Leroy
Maquette by Reg', Régis L'Hostis, Dakar.

Contact
contact@iipe-poledakar.org

L'allocation au cœur d'une politique globale de la question enseignante

PAR GUILLAUME HUSSON - COORDONNATEUR DU PÔLE DE DAKAR DE L'IHPE

La question enseignante est incontournable de la réussite des engagements de la communauté internationale pour l'éducation. Le récent cadre d'action 2030 y fait explicitement référence en s'engageant à « *accroître nettement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation dans les pays en développement* ».

Dans les pays d'Afrique, la question enseignante est généralement abordée par les pratiques de recrutement, de formation et de rémunération. Si ces aspects sont éminemment essentiels, la manière dont sont alloués, déployés, et utilisés les enseignants a, quant à elle, été moins considérée jusqu'à présent. Pourtant, au-delà des enjeux liés à l'équité et à la qualité de l'éducation, améliorer l'allocation des enseignants pourrait significativement accroître l'efficacité de la dépense publique pour l'éducation. Cet aspect est essentiel en Afrique subsaharienne, où la masse salariale destinée aux enseignants représente entre 60% et 90% des dépenses courantes d'éducation aux enseignements primaire et secondaire. Allouer les enseignants de façon plus cohérente c'est permettre de trouver des marges de manœuvres pour améliorer l'ensemble du système.

La question de l'allocation des enseignants, abordée dans le dossier de ce numéro et pour laquelle le Pôle de Dakar de l'IHPE organise un atelier régional à Dakar du 11 au 13 juillet, réunissant des cadres en charge de la gestion des systèmes éducatifs d'Afrique de l'Ouest, des experts internationaux et des partenaires techniques et financiers, devrait à l'avenir être davantage portée au cœur des débats globaux pour l'éducation. Le Pôle de Dakar jouera de son côté pleinement son rôle pour promouvoir les bonnes pratiques et aider les pays à se doter d'outils pour un meilleur pilotage de l'allocation, dans le cadre d'une politique globale de la question enseignante.

LA MAURITANIE ENTAME UN PROGRAMME DE CONTRIBUTION À L'OPÉRATIONNALISATION DES RÉFORMES EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Depuis novembre 2015, le Pôle de Dakar a lancé les activités de sa Plateforme d'expertise en formation professionnelle (Pefop). La Mauritanie, un des 4 pays partenaires de l'appui de la Pefop pour la mise en œuvre de politiques rénovées de formation professionnelle (FP), a finalisé au cours du premier semestre 2016 son diagnostic des freins à lever autour des 5 axes prioritaires de la Plateforme (partenariat public/privé, pilotage par la demande économique, processus de validation des compétences, équité et accès et financement durable et soutenable). De nouvelles séances de travail tenues à Rosso et Nouakchott ont permis de cibler et vérifier les liens de cause à effet des problèmes identifiés afin de les prioriser. Un Programme de contribution à l'opérationnalisation des réformes (Procor) est en cours de finalisation avec l'ensemble des acteurs nationaux y compris les partenaires techniques et financiers, autour de l'équipe de coordination mise en place par le ministère en charge de la formation professionnelle, afin de mettre en œuvre ces réformes indispensables à la FP en Mauritanie. ■

FORMATION PROFESSIONNELLE : UN DIAGNOSTIC DES FREINS QUI TOMBE À POINT NOMMÉ AU BURKINA FASO

Les acteurs burkinabè de la formation professionnelle, publics comme privés et de divers secteurs, ont validé le mercredi 11 mai 2016 à Ouagadougou le tableau des freins à la mise en œuvre de la politique rénovée de formation professionnelle, suite à un atelier ouvert par le Secrétaire général du ministère, M. Brice Yogo. Ce tableau a été élaboré conjointement, depuis mars, avec l'équipe de la Plateforme d'expertise en formation professionnelle (Pefop) du Pôle de Dakar. À partir d'un diagnostic préliminaire basé sur des entretiens spécifiques conduits à la mi-mars avec les responsables des principales structures et organisations concernées, les acteurs burkinabè ont pu croiser leurs perceptions et analyses, à l'occasion d'une semaine d'atelier de type *focus group* organisée en avril. Parallèlement au processus de la Pefop, Ouagadougou abritait cette même semaine un atelier de travail

des principaux PTF de la formation professionnelle au Burkina Faso. Il s'agissait pour eux de travailler sur leur évaluation prospective en vue d'une nouvelle phase du Programme d'Appui à la Politique Sectorielle d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels (PAPS/EFTP) soutenu par un consortium de 6 bailleurs de fonds depuis 2012. Ces PTF ont trouvé dans le diagnostic des freins à l'opérationnalisation de la politique rénovée de formation professionnelle, qui leur a été présenté en séance de travail spécifique, un outil tout à fait complémentaire à leur analyse en cours. Ils ont dès lors estimé, avec l'équipe du Pôle de Dakar, opportun de faire converger les différentes analyses en cours afin de mettre à disposition du Burkina Faso un maximum d'outils pour soutenir la rénovation de la politique nationale. ■



Les acteurs de la formation professionnelle du Burkina en atelier de validation, Ouagadougou, mai 2016.

FORMATION PROFESSIONNELLE AU SÉNÉGAL, IDENTIFIER LES FREINS À L'OPÉRATIONNALISATION DES RÉFORMES

Une quarantaine d'acteurs sénégalais de la formation professionnelle se sont réunis à Thiès, à 70 km à l'est de Dakar, du 30 mai au 3 juin, afin de participer à un atelier de diagnostic approfondi des freins à l'opérationnalisation de la politique renouvelée de la formation professionnelle. Pour identifier et analyser les freins à relever, les experts du Pôle de

Dakar ont aidé les participants à échanger collectivement par l'organisation de *focus group* thématiques reprenant les axes prioritaires de la Pefop. De l'avis des participants, la dynamique créée lors de ces journées et l'implication de tous les acteurs de la formation professionnelle au Sénégal augurent des résultats très positifs pour la suite du processus.

Le Sénégal a signé un accord-cadre de partenariat avec le Pôle de Dakar le 23 mai 2016 pour concrétiser sa collaboration dans le cadre de l'appui de la Plateforme d'expertise en formation professionnelle. ■

UN PLAN TRIENNAL POUR L'ÉDUCATION AUX COMORES

Depuis mars 2016, l'IIPE (Paris et Pôle de Dakar) appuie l'Union des Comores dans la préparation d'une nouvelle phase de planification de sa politique éducative. Un accord a été conclu pour appuyer le pays dans l'actualisation de son diagnostic sectoriel et pour l'élaboration du plan sectoriel en éducation. L'IIPE s'engage ainsi avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement, de la Recherche, de la Culture, et des Arts, à procéder à l'analyse institutionnelle et de la performance du système, à la mise à jour du modèle de simulation financière de l'éducation et à l'élaboration du plan de transition 2017/18 - 2019/20 avec un plan d'action budgétisé. ■

LA GUINÉE-BISSAU EN RECHERCHE D'UNE MEILLEURE ADEQUATION ÉDUCATION-EMPLOI

Dans le cadre du diagnostic sectoriel de la Guinée-Bissau finalisé en 2015 avec l'appui du Pôle de Dakar, il a été soulevé l'importance de réaliser une étude dédiée à l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), cycle de formation essentiel pour le développement économique du pays. Le marché du travail bissau-guinéen présente en effet des disparités importantes entre les compétences disponibles produites par le système éducatif et celles demandées sur le marché du travail. L'appui du Pôle de Dakar consiste à aider les autorités dans la collecte de données auprès des

établissements d'EFTP et des entreprises du pays. Pour cela, des missions de formation des agents enquêteurs et de suivi des opérations de collecte ont été réalisées au cours du premier trimestre 2016. Au total, l'enquête a permis d'interroger 20 établissements de formation d'EFTP et 200 entreprises dans la ville de Bissau. L'étude en cours permettra de mieux comprendre le déficit d'adéquation entre la formation et le marché du travail et de proposer des pistes d'amélioration. Un atelier de travail est programmé à Bissau au second semestre 2016 pour valider les analyses issues des données de l'enquête. ■



Séance de travail sur la collecte de données, Bissau, avril 2016.

© Fata Rouane

LE BÉNIN PLANIFIE SA POLITIQUE ÉDUCATIVE POUR LA PROCHAINE DÉCENNIE



© By Reg

Le Bénin a entamé le processus d'élaboration de son nouveau Plan sectoriel de l'éducation (PSE) qui couvrira la période 2016-2025 par l'organisation du second forum national de l'éducation en décembre 2014. Une analyse préliminaire des forces et faiblesses du système et des propositions de redressement des dysfonctionnements a alors été effectuée.

Suite à cela, le gouvernement béninois ainsi que ses partenaires techniques et financiers ont décidé de réaliser une note sectorielle afin de disposer de tous les éléments factuels indispensables à l'élaboration de ce nouveau programme. Dans ce cadre, l'IIPE Pôle de Dakar appuie l'équipe nationale dans la réalisation de ce diagnostic qui couvre les questions

de scolarisation, de qualité, d'équité, de financement et de gouvernance. Le Pôle de Dakar accompagnera également le pays dans la mise à jour de son modèle de simulation qui servira à mettre dans une perspective sectorielle les choix de politiques éducatives et à estimer le coût global du nouveau plan. ■

LA FORMATION EN POLITIQUES SECTORIELLES ET GESTION DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS (PSGSE) PRÉPARE SA 10^e PROMOTION

La Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et la Formation (FASTEF) de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) et le Pôle de Dakar de l'IIPE lanceront au mois d'octobre 2016 la 10^e promotion de leur formation en politiques sectorielles et gestion des systèmes éducatifs (PSGSE) ; une formation francophone en analyse sectorielle et gestion des systèmes éducatifs. Cette promotion accueillera environ 50 étudiants provenant principalement de pays d'Afrique francophone. À l'occasion du lancement

de cette 10^e promotion, deux tables rondes seront organisées en octobre à Dakar : la première consacrée à l'impact des ODD 2030 sur l'analyse sectorielle et la seconde dédiée au renforcement des capacités des cadres des ministères en charge de l'éducation en analyse sectorielle. Le Pôle de Dakar travaille également à la dynamisation du réseau des anciens étudiants de la formation. Depuis sa création il y a 10 ans, la formation PSGSE a bénéficié à plus de 320 cadres provenant de 24 pays, dont 22 pays d'Afrique. ■

Mieux appréhender le financement de l'éducation

Quelles raisons ont motivé l'élaboration d'un guide dédié aux comptes nationaux de l'éducation ?

Mieux analyser comment les États financent leur système éducatif est un aspect essentiel pour améliorer les politiques d'éducation. Pour cela, il faut définir ce que l'on va mesurer : qu'est-ce que l'on appelle concrètement financement de l'éducation, financement public, privé et extérieur ? Doit-on considérer par exemple comme frais d'éducation les coûts de transport vers l'école ou l'achat d'un ordinateur ? Dans le domaine de l'éducation, il n'existait pas jusqu'à maintenant de normes et standards statistiques de référence comme cela a pu être développé dans le domaine de la santé il y a déjà une vingtaine d'années. L'Institut International de Planification de l'Éducation (IIPÉ), l'Institut Statistique de l'UNESCO (ISU) ou la Banque mondiale n'utilisaient pas nécessairement les mêmes conventions pour établir leurs statistiques limitant de fait la portée des analyses et la possibilité de comparaisons internationales. Harmoniser le cadre d'analyse du financement de l'éducation était devenu un enjeu majeur.

Quelle a été votre démarche pour développer cette méthodologie des comptes nationaux de l'éducation ?

Nous avons choisi de nous appuyer sur l'approche des comptes nationaux. C'est une approche basée sur la comptabilité nationale (CN), à la fois globale, standardisée et reconnue internationalement. La CN est un ensemble homogène et intégré de comptes macroéconomiques, de comptes de patrimoine et de



Jean Claude Ndabananiye

est analyste des politiques éducatives à l'IIPÉ Pôle de Dakar. Économiste de formation, il est membre de l'équipe ayant développé le guide méthodologique sur les comptes nationaux de l'éducation dans le cadre d'un projet financé par le Partenariat mondial pour l'éducation.

tableaux reposant sur une série de règles comptables approuvées sur le plan international. Les comptes nationaux en éducation (CNE) sont une sous composante de la CN particulièrement développés en France et désormais en Thaïlande depuis environ 5 ans.

Quels résultats avez-vous obtenus en mettant en œuvre cette méthode des CNE en Ouganda ?

Pour la première fois l'Ouganda dispose d'une série complète de 6 années - 2008 à 2014 - de statistiques sur les dépenses de l'éducation, incluant l'État (le gouvernement central et les collectivités), le privé (ménages, entreprises, et ONG locales), et le financement extérieur (aide publique, ONG, etc.). Toutes ces données sont désormais inscrites dans un seul compte harmonisé. Antérieurement, ces informations étaient disponibles mais de manière déconnectée et en conséquence difficile à analyser dans une perspective globale et intégrée. Disposer de telles statistiques permet, par ailleurs, d'aligner le dialogue politique, notamment autour des questions de gratuité et d'efficacité des dépenses d'éducation. L'État peut par exemple davantage prendre en compte la question des dépenses des ménages pour l'éducation de leurs enfants. Les ménages dépensent en effet beaucoup pour le secteur et les systèmes d'information classiques ne tracent pas ce type de financement. Avoir un CNE permet de disposer d'éléments factuels pour mieux décider. ■

Guide méthodologique sur les comptes nationaux de l'éducation

Un nouveau guide méthodologique consacré à la comptabilité nationale de l'éducation va paraître fin juillet 2016. Coproduit par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) et l'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO (IIPÉ – Paris et Pôle de Dakar), le guide a été développé dans le cadre du projet « Amélioration des aspects méthodologiques autour des données financières de l'éducation : approche des comptes nationaux de l'éducation » lancé en 2013 à Montréal et subventionné à la hauteur de 2,2 millions de dollars par le Programme mondial de l'éducation (GPE). Le guide est composé de 7 chapitres et sera disponible gratuitement en version électronique et papier, en français et en anglais.

Pour la mise en œuvre du projet, l'ISU et l'IIPÉ ont uni leur expertise afin de développer des outils et des méthodes harmonisées visant à aider les pays à mieux retracer, compiler et analyser les données financières de l'éducation. Le travail a porté sur 8 pays d'Afrique et d'Asie ; l'IIPÉ Pôle de Dakar a concentré son expertise sur l'Ouganda, la Guinée et le Zimbabwe. Le guide méthodologique est le fruit des connaissances accumulées au cours de ce projet et a bénéficié d'une série de revues de la part d'une équipe d'experts internationaux. Par ailleurs, le guide a fait l'objet de réflexions approfondies au cours du séminaire international du projet organisé par l'IIPÉ à Paris du 4 au 8 avril 2016, réunissant plus de 70 experts internationaux, cadres des ministères en charge de l'éducation et institutions partenaires.

La connaissance statistique du financement de l'éducation repose généralement sur la disponibilité d'informations sur les budgets des ministères en charge de l'éducation et des finances, ainsi que sur des enquêtes statistiques telles que celles sur les dépenses des ménages. La disponibilité de ces informations est utile et peut aider à fournir

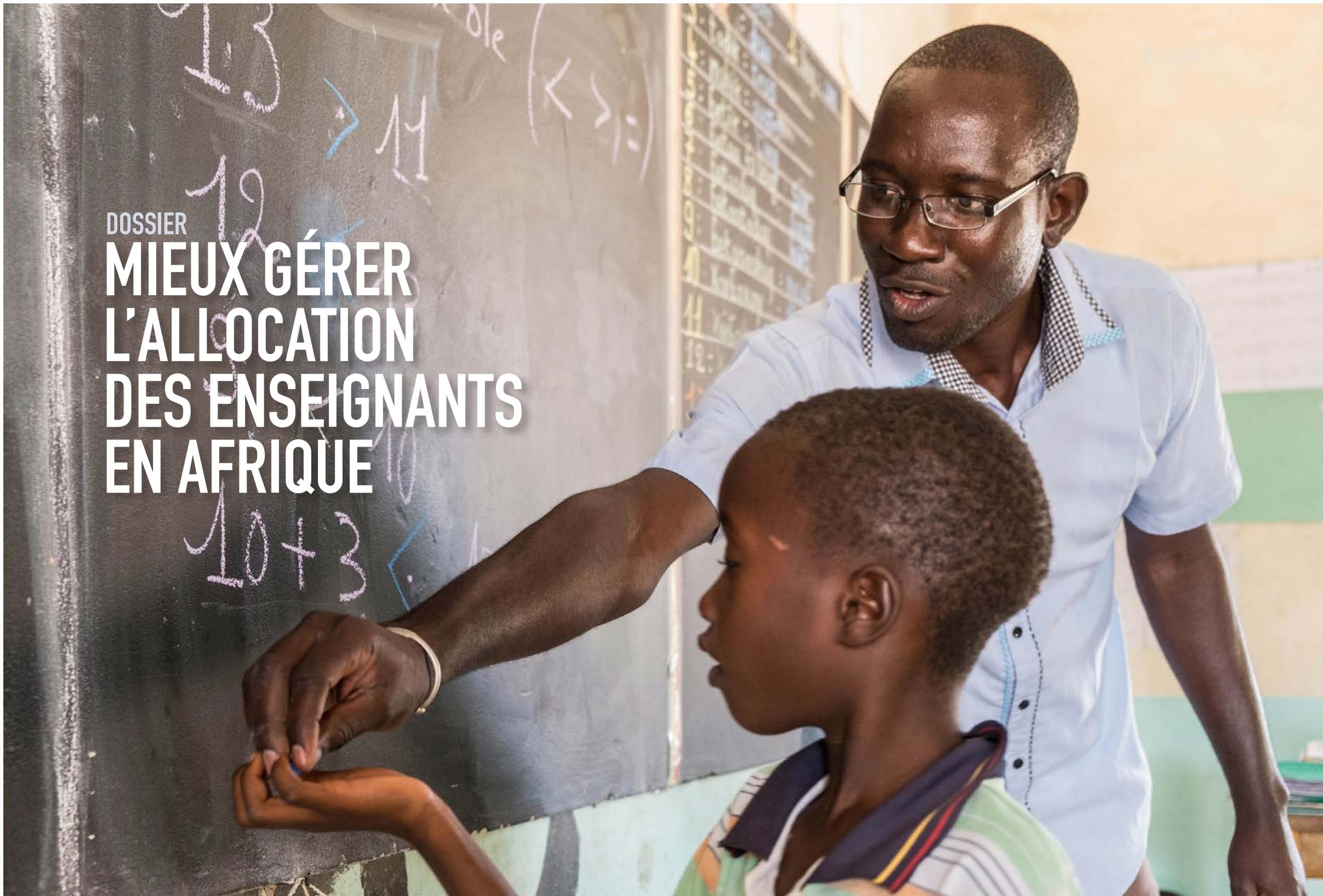


des réponses à des questions précises mais des problèmes se posent lorsque l'on cherche à obtenir une image plus globale et consolidée du financement du secteur de l'éducation. L'incohérence des sources, le manque de définitions communes, les classifications et les difficultés à accéder à l'information (ou son non-existence), complexifient la consolidation.

Le guide sur les comptes nationaux de l'éducation (CNE) propose des méthodes éprouvées pour surmonter ces difficultés en structurant les données multiples et en utilisant un ensemble commun de définitions. L'objectif est de recueillir tous les flux financiers dans un cadre comptable cohérent et intégré pour permettre l'analyse économique du secteur de l'éducation, couvrant à la fois le financement et les coûts des activités de production. ■

DOSSIER

MIEUX GÉRER L'ALLOCATION DES ENSEIGNANTS EN AFRIQUE



© Francis Marin

La manière dont sont affectés les enseignants entre établissements scolaires est un aspect clé pour l'équité et l'efficacité des systèmes éducatifs en Afrique. Dans de nombreux pays, les élèves ne disposent pas des mêmes conditions d'enseignements : de fortes disparités dans l'allocation des enseignants existent entre zones géographiques ou écoles. Remédier à ces problèmes d'aléa dans l'affectation des enseignants est aujourd'hui un enjeu majeur pour offrir une éducation de qualité à tous les enfants et dégager des marges de manœuvre budgétaires pour l'ensemble du système éducatif.

Les enseignants sont au cœur de la réussite des objectifs globaux pour l'éducation. La Déclaration d'Incheon et le Cadre d'action pour l'Éducation 2030 le rappellent : disposer en nombre suffisant d'enseignants qualifiés est une condition sine qua non pour offrir une éducation de qualité pour tous. Il faut pour cela s'assurer d'un recrutement adapté d'enseignants, rémunérés convenablement, et bénéficiant de perspectives de carrières motivantes.

Outre ces aspects, la manière dont les enseignants sont alloués et utilisés dans les différents établissements demande une attention considérable. Les diagnostics sectoriels qui ont été réalisés en Afrique, montrent des difficultés récurrentes dans l'allocation des enseignants, avec des déséquilibres parfois très marqués entre zones géographiques et entre établissements scolaires. Il apparaît dès lors essentiel de répondre à ce problème pour qu'aucun enfant, indépendamment de sa localisation, ne soit privé d'opportunités d'apprentissages par manque d'enseignants.

Peu de pays ont des pratiques satisfaisantes d'allocation de leurs enseignants

L'allocation des enseignants en Afrique est analysée de manière différente en fonction des niveaux d'étude. Au primaire, la méthode couramment utilisée est l'analyse du ratio élèves/maître (REM), qui consiste à diviser le nombre d'élèves du cycle par le nombre d'enseignants. En Afrique subsaharienne, on compte en moyenne environ 39 élèves par maître, avec de fortes disparités entre pays. Le REM atteint des niveaux relativement élevés au Malawi (70 élèves par maître), au Rwanda (63) ou au Tchad (59) alors que d'autres pays ont des niveaux plutôt faibles tels que le Cap Vert (23 élèves par maître) ou le Liberia (30).

Au-delà de ces chiffres nationaux, qui indiquent la capacité des pays à répondre à un besoin d'encadrement théorique global, il est également possible d'observer, au niveau déconcentré, si les enseignants sont alloués de façon équitable sur le territoire. Par exemple, en Ouganda le REM est de 55 élèves par maître, mais il varie de 35 à 79 selon les districts. Au niveau des écoles, des disparités très importantes sont aussi observées, comme au Bénin où le REM varie de moins de 10 à plus de 140 en fonction des classes.



© Francis Marin

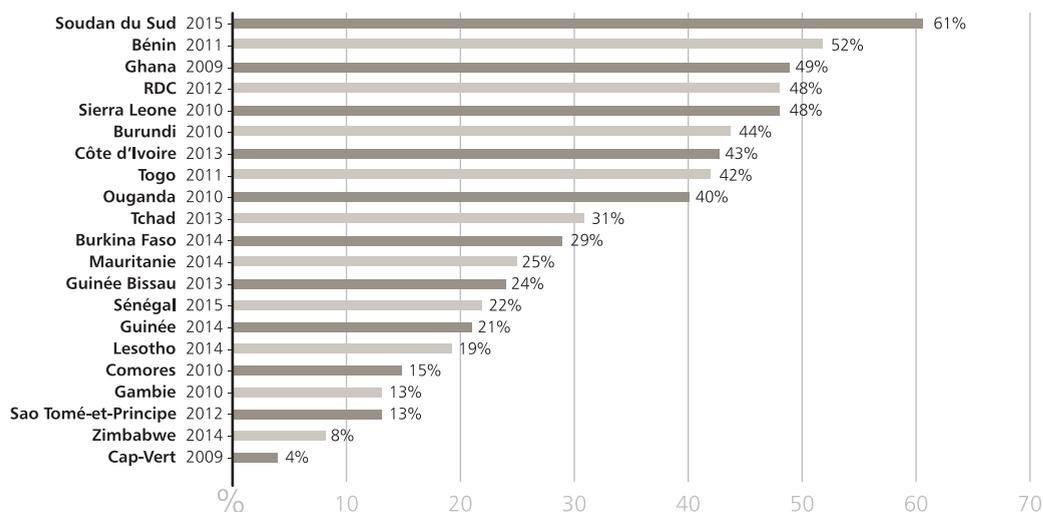
De façon générale, le nombre d'enseignants par école primaire n'est pas proportionnel au nombre d'élèves et l'allocation des enseignants peut être influencée par d'autres variables : tailles de classes non réglementaires, absence ou non-respect des procédures, etc. L'ensemble de ces variables est regroupé sous le terme technique de « degré d'aléa », calculé à partir de la non corrélation entre le nombre d'élèves et le nombre d'enseignants dans une école. Plus ce degré d'aléa est élevé, plus les problèmes de cohérence dans l'allocation des enseignants sont visibles et dévoilent les faiblesses des systèmes de gestion. En Afrique, beaucoup de pays ont un degré d'aléa élevé et donc non satisfaisant (voir graphique page suivante).

Au niveau de l'enseignement secondaire général, les ratios élèves/maître ne sont généralement pas adaptés pour analyser l'allocation des enseignants puisque chaque groupe pédagogique est tenu par plusieurs enseignants. L'approche à privilégier consiste alors à comparer la charge totale que les enseignants peuvent offrir au volume horaire total dû aux élèves. Dans la plupart des situations observées lors de précédents diagnostics de systèmes éducatifs, il semble que les

budgets engagés par les autorités permettent d'avoir le volume horaire d'enseignement théorique nécessaire. Toutefois, la situation est plus complexe si on l'analyse par discipline. En effet, certaines matières sont dénuées d'enseignants et leur utilisation peut être sous-optimale. Il peut être notamment très difficile de recruter des enseignants dans les disciplines scientifiques. Par exemple, les chiffres publiés par le ministère de l'Éducation en Ouganda, correspondant à sa campagne de recrutement de 2012, dévoilent que seuls 20 % des postes en biologie et 25 % en chimie ont été pourvus. Au final, toutes disciplines confondues, seul 1 poste sur 2 avait été pourvu.

Dans ce contexte de rareté de la ressource enseignante au secondaire, des disparités se produisent de fait sur le déploiement. Au Togo par exemple, les collèges qui ont un besoin identique en volume horaire (par exemple 400) reçoivent un nombre d'enseignants permettant de couvrir un nombre d'heure théorique très variable (entre 200 et 500). Dans le cas du Togo, l'allocation des enseignants dans les collèges publics est expliquée à plus de 25 % par d'autres facteurs que le nombre d'heures d'enseignement dû aux élèves.

Degré d'aléa dans l'allocation des enseignants par l'État dans les écoles primaires publiques



Une question clé pour l'équité et l'efficacité de la dépense publique d'éducation

Les défaillances dans l'allocation des enseignants constituent un défi majeur pour l'agenda 2030, car sans une utilisation optimale des enseignants, il n'est pas assuré que tous les enfants, quel que soit leur établissement scolaire, reçoivent le volume horaire nécessaire à un enseignement de qualité au cours de l'année.

Au-delà de la question d'équité, les problèmes d'allocation conduisent, tout au long de la chaîne éducative, à réduire l'efficacité de la dépense publique d'éducation. Les enseignants constituent en effet le poste budgétaire le plus élevé des dépenses d'éducation avec une masse salariale variant entre 60 % et 90 % des dépenses courantes d'éducation à l'enseignement de base dans les différents pays d'Afrique subsaharienne. Améliorer le déploiement des enseignants permettrait donc de limiter le coût des recrutements additionnels et de rationaliser la dépense

publique. Dans un contexte de ressources budgétaires limitées, il s'agit d'un point essentiel pour dégager de nouvelles marges de manœuvre pour les systèmes éducatifs africains.

Améliorer le pilotage de l'allocation des enseignants représente l'un des enjeux phares des perspectives de progrès pour l'éducation à horizon 2030. Pour les ministères en charge de l'éducation, les réflexions doivent être lancées pour identifier les pratiques institutionnelles les plus adaptées à assurer le déploiement effectif des enseignants en lien avec les besoins identifiés. Dans de nombreux pays, bien que des règles et procédures existent, elles ne sont pas nécessairement utilisées. Il faut comprendre pourquoi et promouvoir les bonnes pratiques pour se doter de procédures claires et respectées de tous. Ces réflexions devraient aussi amener les pays qui ne l'ont pas encore fait à se doter d'outils performants de pilotage de l'allocation des enseignants. ■

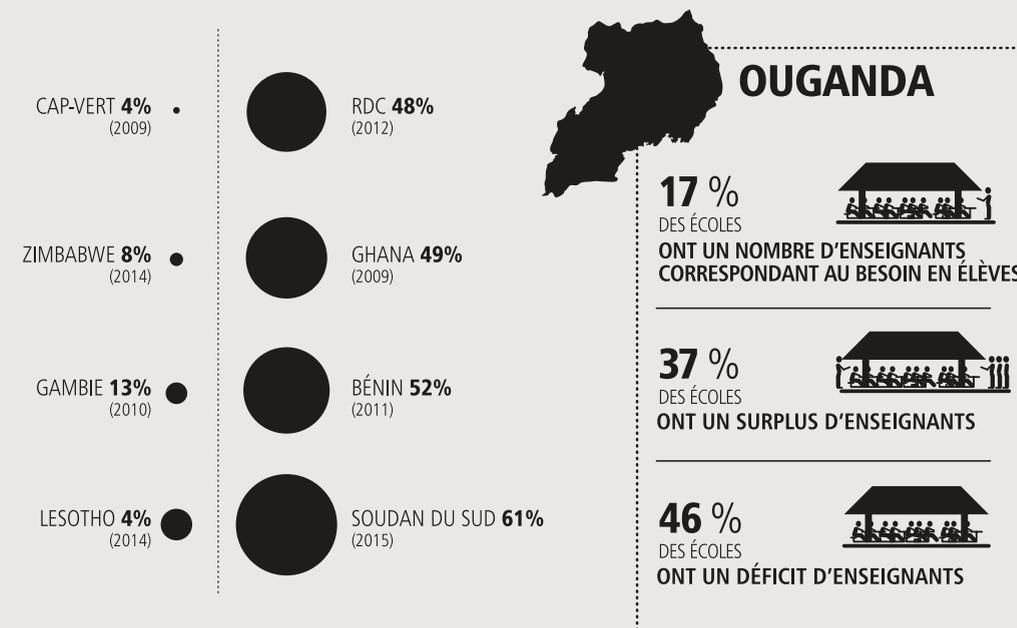
EN CHIFFRES

NOMBRE MOYEN D'ÉLÈVES PAR CLASSE DE PRIMAIRE EN AFRIQUE



Degré d'aléa dans l'enseignement primaire

Pourcentage des raisons qui interviennent dans l'affectation des enseignants qui n'est pas basé sur le nombre d'élèves (exemples : taille des classes non réglementaire, absence ou non-respect des règles ou procédures, etc.).



Ibrahima Kourouma

MINISTRE GUINÉEN DE L'ENSEIGNEMENT PRÉ-UNIVERSITAIRE ET DE L'ALPHABÉTISATION

Quel est le contexte actuel et le mode de fonctionnement de l'allocation des enseignants en République de Guinée ?

Merci pour l'opportunité que vous m'offrez de parler d'un sujet aussi important et d'actualité qu'est l'allocation des enseignants en République de Guinée.

Pour répondre à votre question, il faut signaler qu'au cours des cinq dernières années, le gouvernement guinéen, sous l'impulsion de Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, Professeur Alpha CONDÉ, a réalisé d'importants investissements dans la construction et l'équipement d'infrastructures scolaires : plus de 6000 salles de classe réalisées et équipées par le gouvernement appuyé par les partenaires techniques et financiers et les communautés à la base.

Cela a créé des besoins énormes en personnel enseignant et malheureusement le rythme de recrutement n'a pas suivi la même allure.

En effet, durant ces deux dernières années, notre pays a fait face à l'épidémie du virus Ebola qui a sérieusement affecté l'économie nationale et ralenti le rythme normal de recrutement des enseignants. Conséquence immédiate, de nombreux groupes pédagogiques ont été tenus par des contractuels d'État ou communautaires. Cette nouvelle situation a amené le gouvernement à renforcer la politique de rationalisation de l'utilisation du personnel enseignant. Il s'agit notamment de : la normalisation des charges hebdomadaires des enseignants du secondaire soit au moins 18 heures par enseignant ; du respect du principe d'un enseignant par groupe pédagogique au primaire ; l'adoption de la pratique de l'itinérance des enseignants au niveau des établissements du secondaire surtout

en zone rurale ; l'extension du principe de la multi gradation et du double flux au niveau de l'élémentaire.

Quels sont les défis de l'allocation des enseignants entre les différentes zones ?

L'expérience montre que la plupart des enseignants préfèrent les zones urbaines au détriment des zones rurales. Inverser cette tendance constitue, à ce jour, le véritable défi pour le gouvernement de la République de Guinée. Cela passera entre autres par : l'adoption de mesures incitatives plus vigoureuses en faveur des zones difficiles ; le recrutement du personnel enseignant en fonction des besoins des localités. Les appels à candidature seront exclusivement fonction des postes vacants dans lesdites zones.

Quelles sont les solutions qui ont été développées et envisagées pour améliorer l'allocation des enseignants ?

Pour couvrir les besoins en enseignants sur l'ensemble du pays le gouvernement guinéen, à travers mon Département, a engagé une vaste campagne de redéploiement du personnel enseignant.

Cette campagne a permis de réaffecter, au niveau des trente trois Préfectures, 2269 enseignants en position de sous-emploi en zones urbaines vers les zones rurales permettant d'élargir la couverture en enseignants et de réduire les charges des communautés qui payaient les rémunérations des enseignants communautaires.

La même campagne a permis de déceler 1177 enseignants en position de sous-emploi au niveau des cinq communes de la capitale et



© Ministère guinéen de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation

cet effectif fera l'objet de redéploiement à la prochaine rentrée des classes.

D'autres mesures ont été mises en vigueur pour maintenir les enseignants mutés en zones difficiles. Il s'agit notamment : de l'octroi de fortes primes pour les zones rurales et difficiles ; du rattachement en perspective des primes de zones jusque là liées au bulletin de paie de l'enseignant, au poste d'affectation ; de la migration progressive des contractuels

communautaires vers le statut de contractuel d'État jusqu'à leur extinction totale ; du respect de la programmation du recrutement des enseignants tel que défini dans le document de diagnostic de la question enseignante en République de Guinée. Pour cette année par exemple, il est prévu le recrutement de 3500 enseignants au mois de juillet 2016 ; de l'adoption et du respect du barème de mutation au plan national permettant la réglementation du mouvement des enseignants. ■

AGENDA

IIPE Pôle de Dakar

Atelier régional – Pour un meilleur pilotage de l'allocation enseignant

Dakar, Novotel - 11 au 13 juillet 2016

Formation PSGSE

Promotion 9 - Regroupement virtuel 2
24-25 octobre 2016

Promotion 9 - Regroupement face-à-face 3
21-25 novembre 2016

Promotion 10 - Regroupement face-à-face 1 & Tables rondes 10 ans de PSGSE
10-19 octobre 2016

Formation SAMES

Promotion 4 - Regroupement virtuel 1
21 septembre 2016

IIPE Buenos Aires

Webinar - Le marché du travail, obstacle à la scolarisation des adolescents en Amérique latine

En ligne sur eventos.siteal.org
(en espagnol) - 7 juillet 2016

Webinar - Itinéraires de la Convention internationale sur les droits de l'enfant en Amérique latine

En ligne sur eventos.siteal.org
8 août 2016

IIPE Paris

Programme de formation avancée Programme des cours spécialisés

Session 2017-2018

Inscriptions : 1^{er} Octobre - 15 décembre 2016

Séminaire - Améliorer le financement des écoles : l'utilisation et l'utilité des subventions aux écoles

Paris, IIPE - 10 au 12 octobre 2016

Forum international - Politiques de formation des enseignants en Amérique latine. Tendances et défis.

Buenos Aires, Ministère des Sciences et des Technologies
8 et 9 novembre 2016

DANS LES PAYS

MISSIONS DE JANVIER 2016 À JUIN 2016



“

Les enseignants sont la clé du succès de l'agenda Éducation 2030, cette cible a par conséquent une importance cruciale. Elle exige une attention urgente, à plus brève échéance, car le déficit d'équité dans le domaine de l'éducation est exacerbé par la pénurie et la répartition inégale des enseignants ayant reçu une formation professionnelle digne de ce nom, notamment dans les zones défavorisées.

”

CADRE D'ACTION - ÉDUCATION 2030

PÖLEMAG

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE L'IPE PÔLE DE DAKAR

#24
JUILLET 2016

www.iipe-poledakar.org